



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Délégation départementale d'Ille-et-Vilaine
Département santé environnement

Rennes, le 23/06/2026

Affaire suivie par : C.LANCHON
Tél : 07.60.63.16.37
Tel assistante : 02 21 07 05 42
Mél : ars-dd35-sante-environnement@ars.sante.fr

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
11 avenue Brizeux
35740 PACE

Réf. : 2026/DD35/00023
Réf. Elise : D0626--3896

Objet : Notification de l'arrêté préfectoral du 22/06/2026

Monsieur le Maire,

Vous trouverez, sous ce pli, l'arrêté préfectoral du 22 juin 2026 ordonnant de mettre fin à un danger ponctuel imminent pour la santé dans l'appartement n°06-44 sis au 3^{ème} étage dans l'immeuble sis au 18 avenue Brizeux sur votre commune.

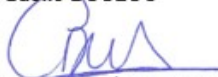
Je vous prie de procéder à l'affichage de cet arrêté en mairie et sur la façade de l'immeuble, ce qui vaudra notification, et de bien vouloir me retourner l'attestation correspondante jointe.

Il vous appartiendra ensuite de faire exécuter d'office les mesures prescrites puis de me tenir informé de leur bonne réalisation en fournissant les justificatifs correspondants.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Gaëlle DUCLOS


Responsable du département
Santé Environnement

PJ :

- arrêté préfectoral du 22/06/2026
- certificat d'affichage
- copie du courrier d'information adressé à Aiguillon Construction

L'ARS Bretagne procède à un traitement de vos données personnelles pour la gestion des situations liées à l'habitat. Vos données sont conservées 6 ans, dans l'application dédiée, et 10 ans, dans le dossier papier, après la fin de la procédure. Elles sont destinées au département santé environnement de l'ARS, à la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et aux partenaires du pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits Informatique et Libertés, contactez le Délégué à la Protection des Données de l'ARS par mail : ARS-BRETAGNE-DPO@ars.sante.fr ou par voie postale.

Délégation départementale d'Ille-et-Vilaine
Bâtiment 3 soleils, 3 place du Général Giraud
CS 54257
35042 Rennes Cedex
Tél : 02 21 07 05 41
Mél : ars-dd35-sante-environnement@ars.sante.fr
<https://www.bretagne.ars.sante.fr/>

